



AVIS A LA BATELLERIE

Les usagers du fleuve CHARENTE sont informés qu'une intervention sur la voie d'eau pour la mise en place

du PLAN de SIGNALISATION et de BALISAGE des EAUX INTÉRIEURES

aura lieu

du lundi 30 mai 2022

au lundi 20 juin 2022

conformément au Règlement Particulier de Police de Navigation interdépartemental du 07 décembre 2020.

Les usagers devront respecter la signalisation temporaire en place et naviguer avec prudence à l'approche des engins de chantier.

Merci de votre compréhension

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez contacter le Département de la Charente-Maritime,
l'Agence Fluviale au 05.46.87.88.67

Département de la Charente-Maritime

📍 85 boulevard de la République - CS 60003 - 17076 La Rochelle cedex 9

☎ 05 46 317 000 ✉ info@charente-maritime.fr

charente-maritime.fr

